

## Atelier n°2

### « Développer l'économie identitaire, terroir et maritimité »

### Comité technique agenda 21

### Compte rendu réunion du 11 mars 2015

Présents	Absents excusés	Secrétaire de séance
<ul style="list-style-type: none"><li>• Erwan BUREL</li><li>• Laurent Charbonnier</li><li>• Franck GUERARD</li><li>• Gwen-Eric KELLER</li><li>• René HENAFF</li><li>• Mickaël KERNIS</li><li>• Manon FILY</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pascal BRISSET</li><li>• Kevin GUIMARD</li><li>• Pascal MORNAT</li><li>• André ROSMORDUC</li><li>• Pascal PRIGENT</li><li>• Michel PLUCINSKI</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manon FILY</li></ul>

Pièces-jointes : NOMS DES PJ EVENTUELLES

L'atelier 2 « Développer l'économie identitaire, terroir et maritimité » du Comité technique agenda 21 de la CC de l'Aulne Maritime s'est réuni le 11 mars 2015 de 16h00 à 18h00. L'objectif de cette première réunion est d'échanger sur l'économie identitaire du territoire, de manière générale, afin d'en appréhender toutes les potentialités. Ce brainstorming initial permet par la suite de fixer des axes de travail précis qui permettront de développer de manière durable l'économie dite de « terroir » de l'Aulne Maritime (soit les spécificités de l'économie locale) et d'accentuer la maritimité du territoire.

## PARTIE 1. Rappel de la démarche

### 1. Projet territorial de développement durable

La CC Aulne Maritime a réalisé son diagnostic territorial en 2013 et, à l'issue de l'étude, a choisi d'engager un « agenda 21 » communautaire pour poursuivre son projet territorial de développement durable. Or un agenda 21 est reconnu pour son caractère participatif. C'est pourquoi, quatre réunions publiques ont été organisées sur les quatre communes de l'Aulne Maritime fin 2014 ainsi que deux réunions publiques interservices début 2015. Il s'agissait de partager le diagnostic territorial avec la population et de les inviter à faire partie du comité technique « agenda 21 ».

### 2. Le comité technique « agenda 21 »

Suite au diagnostic territorial et aux réunions publiques, les élus du comité de pilotage ont distingué cinq enjeux de territoire : le bien-vivre ensemble, le développement de l'économie identitaire, la valorisation de la position de carrefour, la valorisation des ressources naturelles et patrimoniales et l'exemplarité dans les pratiques internes.

Ces cinq enjeux représentent aujourd'hui les cinq ateliers que compose le comité technique.

### 3. L'atelier 2 « développer l'économie identitaire, terroir et maritimité »

Parmi les cinq enjeux retenus, deux sont à dominante économique :

- ↳ L'enjeu n°2 « développer l'économie identitaire, terroir et maritimité » est plutôt axé sur l'économie locale, qui irrigue le territoire communautaire et qui donc bénéficie principalement aux locaux. Il s'agit de développer les activités agricoles, artisanales, commerciales, maritimes, etc.
- ↳ L'enjeu n°3 « valoriser la position de carrefour et l'attractivité du territoire » traite davantage de la *compétitivité économique* entre territoires. Il s'agit de valoriser, de promouvoir, de faire ressortir les spécificités économiques de l'Aulne Maritime pour être à la fois concurrentiel et complémentaire des autres territoires.

Dans cet atelier, nous chercherons donc à **développer l'économie locale**, basée sur les spécificités de l'Aulne Maritime, et à mettre en réseau les acteurs économiques du territoire pour mettre en place une certaine « boucle économique » (à ne pas confondre avec « l'économie circulaire ») qui profitera à tous les locaux.

## PARTIE 2. Brainstorming

### 1. La maritimité

*L'un des premiers axes de développement économique abordés pour l'Aulne Maritime est l'activité maritime. Le territoire a en effet un fort potentiel encore sous-exploité. L'idée serait de profiter du projet de Térénez pour déployer cette facette du territoire.*

- L'entreprise Aul'nautic s'est installée sur le site de Térénez (Rosnoën) en 2009 afin de bénéficier de la **centralité** de l'Aulne Maritime et de son **accès direct à la mer**. Elle propose actuellement une activité de réparation – entretien – hivernage de bateaux. Mais dès que le projet de Térénez (Cf. encadré) sera finalisé et que la 2<sup>nde</sup> cale de mise à l'eau prévue sera disponible, l'entreprise compte développer une activité de location de bateaux électriques.
- La zone de chalandise était déjà prometteuse puisqu'en 2008 – 2009 l'entreprise a compté plus de **1 500 mouillages** sur le littoral du centre-Finistère. Avant leur installation, les propriétaires de bateaux devaient parcourir des distances considérables pour se rendre en nord-Finistère (Santec) et/ou en sud-Finistère (région de Bénodet) pour entretenir leur bien.
- Cependant, peu d'espaces littoraux sont propices à l'installation de cette activité de réparation et d'entretien des bateaux sur le territoire : le littoral de l'Aulne Maritime est classé soit zone conchylicole, soit zone Natura 2000, soit zone de découvertes préhistoriques, etc. Une difficulté certes, mais qui soulève aussi de fortes potentialités.
- Ainsi, la zone classée conchylicole est un avantage certain pour le territoire, puisque peu de **réserves conchylicoles** existe encore sur le Finistère. Cette surface inexploitée pourrait permettre à des conchyliculteurs de s'installer sur le territoire et de développer une nouvelle activité économique dans le domaine maritime (mais quelle qualité de l'eau ?). Il semblerait opportun de faire une étude des concessions inexploitées sur la CC Aulne Maritime dans le cadre de la GIZC<sup>1</sup> du Pays de Brest.

<sup>1</sup> GIZC = Gestion Intégrée des Zones Côtières

### Point sur le projet de Térénez

La communauté de communes de l'Aulne Maritime s'est lancée dans un projet d'aménagement du site de Térénez pour un budget de 1,5 millions d'euros. Il a pour vocation à développer les activités nautiques, qu'elles soient professionnelles ou touristiques. Ainsi, lorsque nous nous tenons face à la mer, la partie gauche du site sera dédiée aux plaisanciers et la partie droite aux professionnels.

Il en ira de même pour la cale de mise à l'eau. Celle-ci sera accostable la plupart du temps sauf dans les cas de basse-mer. La bathymétrie du fond de rade permet de construire une cale facile d'accès, ni trop longue, ni trop pentue.

Une seconde cale de mise à l'eau est prévue sur le cadastre pour développer les activités de nautisme, dans un second temps. Une « capitainerie » est prévue pour accueillir un gardien et/ou une future association nautique.

Un parking et une aire de carénage sont aussi prévus.

Sur les 5 tunnels existants, le premier sera loué à l'entreprise Aul'nautic pour développer son activité d'hivernage de bateau ; le deuxième est actuellement loué à la Brasserie de Térénez ; le troisième est occupé par les caves Le Stir mais sera bientôt disponible.

- L'accès aux quais, aux cales, aux grèves, etc. semblent actuellement difficile pour les plaisanciers et les professionnels qui, par ailleurs, auraient des besoins en équipements pour faciliter le déploiement de leurs activités (lesquels ?).
- Il existe un fort potentiel de développement des activités maritimes sur l'Aulne Maritime, notamment si le territoire développe une offre complémentaire aux **fêtes maritimes** qui existent déjà sur le territoire (ex : Les Tonnerres de Brest tous les quatre ans ou les fêtes de Lanvéoc tous les deux ans). Ainsi, les plaisanciers peuvent voyager de port en port et de fête en fête ; et participer à l'animation du site en proposant gratuitement – voire en échange d'un repas pour l'équipage – aux touristes de tirer des bords (ex : la Fée de l'Aulne).
- En outre, deux entreprises déjà installées sur le territoire – la Brasserie de Térénez et les Viviers de Ténénez – attirent déjà du monde et bénéficieraient de l'essor du tourisme.
- Le **contrat de partenariat 2014-2020** est fortement axé sur le développement de l'économie maritime en Pays de Brest. Il permet de financer des projets concrets sur le territoire.
- Trouver l'étude de l'ADEUPa (P. MAZEAS) sur les ports de fond de rade démontrant la pertinence de mailler le territoire d'activités nautiques.

### Projet « Seafood fusion »

Thierry Larnicol, conchyliculteur à Keraliou, est porteur du festival international de cuisine des algues et de la mer « Seafood fusion » sur le Pays de Brest.

Partant du constat que le Pays de Brest est le territoire de France qui possède les plus beaux coquillages, mais qu'il les exporte plus qu'il ne les consomme, il cherche à faire découvrir et remettre ces produits de la mer au cœur des circuits-courts.

L'objectif de la démarche est de valoriser les coquillages et les algues aux yeux des locaux mais aussi des touristes grâce à un festival de cuisine, au cours duquel seront proposés des cours, des démonstrations, des dégustations, etc.

## 2. Les circuits-courts

*Maritimité et circuits-courts sont deux sujets de développement étroitement liés. Les circuits-courts, ou plutôt la valorisation des filières alimentaires de proximité, permettent d'irriguer l'ensemble du territoire puisqu'ils mettent en réseau producteurs et consommateurs locaux.*

- Le Pays de Brest s'est engagé pour une durée de trois ans à promouvoir les circuits-courts sur le territoire. Après une année d'études (en partenariat avec la Maison de la Bio, la chambre d'agriculture et la chambre des métiers et de l'artisanat) et la conception actuelle d'un site internet permettant la rencontre des producteurs – restaurateurs – consommateurs, bientôt en ligne, le Pays de Brest entre aujourd'hui dans la **phase opérationnelle et d'accompagnement** de projets.
- Pour commencer développer les circuits-courts sur le territoire, il faut déjà connaître l'offre existante en Aulne Maritime, c'est-à-dire recenser les producteurs en c-c.
- Aménager une **place centrale** semblerait aussi *a priori* être une opportunité de développement pour les filières alimentaires de proximité. A l'heure actuelle, seul un tout petit marché existe au Faou (sont présents un pizzaiolo et un marchand de légumes) qui a lieu le vendredi matin sur le Quai Quelin.
- Le PNRA organise aussi chaque année, une fois par semaine sur la période juillet-août, un **marché des saveurs et créateurs**.
- En août 2014, l'association des commerçants du Faou « les Talents du Faou » a prolongé pour la première fois le marché des saveurs par un « **marché nocturne** ». Celui-ci sera certainement renouvelé en 2015 sur deux dates : une fois en juillet et une fois en août. Que les commerçants soient sensibiliser et s'associent à un tel projet est effectivement un fort avantage pour développer les filières alimentaires de proximité. En effet, en dépit des idées-reçues, les places de marché permettent effectivement d'irriguer les commerces alentours.
- Cette volonté de travailler avec des producteurs de proximité se développe sur le territoire. Des **partenariats se nouent** (ex : les Amis du Vins et Le Cellier Régals - cave Le Stir), ce qui permet à chacun de se donner de la visibilité.

## PARTIE 3. Les axes de travail envisagés par l'atelier n°2

1. Les filières alimentaires de proximité
2. Les activités maritimes
3. Les groupements d'entreprises artisanales pour développer l'éco-construction
4. Le foncier et l'aménagement des espaces maritimes pour l'installation d'entreprises

### Prochain rendez-vous

Le ... mars 2015 de 18h00 à 20h00 à la CC Aulne Maritime (petite salle)

Ordre du jour : Les filières alimentaires de proximité & les activités maritimes